



RÉSULTAT DE L'OPTION DE PAIEMENT D'UNE FRACTION DU SOLDE DU DIVIDENDE 2020 EN ACTIONS

L'option pour le paiement d'une fraction du solde du dividende en actions nouvelles de la Société au titre de l'exercice 2020 a retenu l'intérêt des actionnaires d'Icade : 84,95% des droits ont été exercés en faveur du paiement d'une fraction de 80% du solde du dividende en actions, à l'issue de la période d'option ouverte du 30 avril 2021 au 20 mai 2021 inclus.

Pour mémoire, l'assemblée générale mixte des actionnaires, réunie le 23 avril 2021, a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 4,01 euros brut par action (en ce compris l'acompte 2,01 euros brut par action payé le 5 mars 2021) assorti d'une option pour le paiement d'une fraction de 80% du solde du dividende (soit 1,60 euros brut par action) en actions nouvelles.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé par le conseil d'administration, conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale, à 59,20 euros. Ce prix correspond à 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant l'assemblée générale, diminuée du montant net de la fraction du solde du dividende.

Cette opération se traduit par la création de 1 698 804 actions ordinaires nouvelles Icade (représentant 2,28% du capital social sur la base du capital social au 31 décembre 2020) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris interviendront le 27 mai 2021. Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1er janvier 2021, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Icade. A l'issue de l'opération, le capital social est ainsi composé de 76 234 545 actions.

Le solde du dividende au titre de l'exercice 2020 à verser en numéraire s'élève à 47 millions d'euros et sera payé le 27 mai 2021.

À PROPOS D'ICAIDE

DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 31/12/2020 de 14,7 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2020 de 825 M€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade: www.icaide.fr

CONTACTS

Charlotte Pajaud-Blanchard,
Responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icaide.fr

Anne-Sophie Lanaute
Dir. communication financière et relations investisseurs
+33(0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icaide.fr